

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Services spéciaux

Avis d'adjudication

Le **mardi 3 décembre 2002 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les installations d'éclairage dans les bâtiments Criminel et Tutesall dans l'intérêt de l'Abbaye Neumünster/Centre Culturel de Rencontre à Luxembourg

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Criminel

Envergure de l'objet:

360 encastrés de sol, 218 appliques décoratives, 42 structures métalliques suspendues avec spots 138 réglottes fluorescentes, 24 encastrés muraux 4 générateurs fibre optique, 91 modules de surveillance pour éclairage de secours

Tutesall

Envergure de l'objet:

82 réglottes fluorescentes, 78 encastrés muraux 29 appliques décoratives, 68 spots halogènes basse tension 160 down lights fluo compacts, 16 down lights à iodures métalliques 128 modules de surveillance pour éclairage de secours

La durée des travaux est de 40 jours ouvrables à compter de février 2003.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

L'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 17 octobre 2002**.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission concernant les travaux à exécuter dans l'intérêt de l'Abbaye Neumünster/ Centre Culturel de Rencontre**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été trans-

mis le 8 octobre 2002 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication

Luxembourg, le 9 octobre 2002
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Travaux neufs

Avis d'adjudication

Le **vendredi 8 novembre 2002 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux de charpente métallique, de couverture et de bardage à exécuter dans l'intérêt de la Fondation APEMH à Bettange/Mess.

Envergure de l'objet:

charpente métallique 15.500 kg, Toiture bardage: 560 m² Isolant verre cellulaire en toiture: 560 m², coupole de désenfumage: 2 pces, Sous-construction métallique: 350 m² Isolant verre cellulaire en façade: 350 m² Tôle de bardage en façade: 350 m²

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

La durée prévisible des travaux est de 50 jours ouvrables à compter de fin février 2003.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

L'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 17 octobre 2002**.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux de charpente métallique, de couverture et de bardage dans l'intérêt de la Fondation APEMH à Bettange/Mess.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 9 octobre 2002
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Travaux neufs

Avis d'adjudication

Le **mercredi 13 novembre 2002 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

le contrat d'assurance Tous Risques Chantier dans l'intérêt de la construction d'une Salle de Concert à Luxembourg/Kirchberg.

Montant total prévisionnel des travaux (honoraires et TVA compris) 78.000.000 €

La durée des travaux est de 36 mois.

Le début du chantier: 1er septembre 2002.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

L'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 17 octobre 2002**.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour le contrat d'assurance Tous Risques Chantier dans l'intérêt de la construction d'une Salle de Concert à Luxembourg/Kirchberg**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 11 octobre 2002
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Vacance de postes

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

Education différenciée
L'Education différenciée se propose d'engager pour les besoins de l'Institut pour Infirmités Moteurs Cérébraux au Val St. André à Luxembourg-Ville

1 infirmier et 1 infirmier pédiatrique

à mi-temps et à durée indéterminée à partir du 1er janvier 2003
Les candidatures avec pièces

à l'appui sont à adresser à la direction de l'Education différenciée, 34, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, pour le 31 octobre 2002 au plus tard.

Offre d'Emploi A

Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Centre national de l'audiovisuel (CNA)

se propose d'engager à partir du 1er janvier 2003

un(e) employé(e) de la carrière S (carrière supérieure) à tâche complète et à durée indéterminée

pour la mise en place, la gestion et la surveillance des projets de digitalisation des collections et des documents photographiques du CNA ainsi que pour leur mise en valeur systématique dans le cadre du département photographie.

Les candidat(e)s ne doivent pas avoir dépassé l'âge de 40 ans et doivent avoir accompli avec succès un cycle complet de 4 années d'études universitaires en arts plastiques avec formation particulière en photographie. Une formation supplémentaire en photo-design sera considérée comme un avantage.

Par ailleurs, les candidat(e)s doivent maîtriser les outils informatiques PC et Mac, les logiciels Photoshop 7, Image Ready 3.0, Illustrator 9.0, Quark Express et Portfolio Extensis, faire valoir une expérience dans les domaines précités ainsi que dans la mise en valeur artistique et culturelle de collections et de documents photographiques dans le service public.

Connaissances linguistiques exigées: luxembourgeois parlé français parlé et écrit allemand parlé et écrit anglais parlé et écrit

Les demandes avec CV et copies des diplômes homologués doivent être envoyées à la Direction du Centre national de l'audiovisuel, BP 105

L-3402 Dudelange avant le 30 novembre 2002.

Les candidat(e)s seront contacté(e)s pour se présenter à un entretien personnel au CNA.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de contacter le secrétariat tél. (352) 52 24 24 - 1

Offre d'Emploi B

Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Centre national de l'audiovisuel (CNA)

se propose d'engager à partir du 1er janvier 2003

un(e) employé(e) de la carrière S (carrière supérieure) à tâche complète et à

durée indéterminée pour l'exploitation et la mise en valeur des collections audio du CNA notamment dans le cadre du contrat conclu en 1999 avec la CLT-UFA relatif à la magnétothèque, pour la production de projets audio, pour la synchronisation des productions cinématographiques et la sonorisation de projets audiovisuels ainsi que pour assurer l'exécution du programme de digitalisation de l'ensemble des collections audio du CNA.

Les candidat(e)s ne doivent pas avoir dépassé l'âge de 40 ans et doivent avoir accompli avec succès un cycle complet de 4 années d'études universitaires dans le domaine des techniques et technologies du son. Une expérience supplémentaire en prise de son cinéma sera considérée comme un avantage tout comme une formation musicale approfondie.

Par ailleurs, les candidat(e)s doivent maîtriser les outils informatiques PC et Mac, les logiciels du domaine de la production audio ainsi que les équipements analogues et digitaux d'un studio de production sonore.

Connaissances linguistiques exigées: luxembourgeois parlé français parlé et écrit allemand parlé et écrit anglais parlé et écrit

Les demandes avec CV et copies des diplômes homologués doivent être envoyées à la Direction du Centre national de l'audiovisuel, BP 105

L-3402 Dudelange avant le 30 novembre 2002.

Les candidat(e)s seront contacté(e)s pour se présenter à un entretien personnel au CNA.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de contacter le secrétariat tél. (352) 52 24 24 - 1.

Avis d'adjudication

Le **vendredi 08.11.2002** à 11.00 heures, il sera procédé à la mairie de Mersch à l'ouverture des offres relatives à la soumission publique pour **Travaux de Génie Civil pour la pose de conduites de gaz à Beringen/Mersch et construction d'une conduite d'eau dans la rue de Goseldange à Mersch**

Terrassements: 3.500 m³
Conduite d'eau Ø 90PE: 160 m
Sable d'enrobage: 1.000 m³
Début des travaux de génie civil: janvier 2003

Durée prévisible du chantier: 170 jours ouvrables

Aut. minist. N° 126/02/CAC du 24.07.02
83/02/CAC du 24.07.02

Les pièces de soumission sont à retirer au bureau d'études
URBATECNIC s.à r.l.

179, route de Luxembourg L-7540 Rollingen/Mersch moyennant une caution de 30 €.

Il ne sera pas procédé ni à des envois de bordereaux ni à des réservations.

Une visite des lieux se fera le lundi 21.10.2002 à 14 heures, rendez-vous devant l'église à Beringen. Les offres sont à adresser au collège échevinal à L-7556 Mersch, Château, conformément aux dispositions de l'article 42 du règlement grand-ducal du 10 janvier 1989 portant exécution du chapitre 2 marches pour compte des communes, syndicats de communes et établissements placés sous la surveillance des communes de la loi du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics de travaux et fournitures.

Mersch, le 16 octobre 2002

Le Collège des bourgmestres et échevins

Marcel Erpelding, bourgmestre
Albert Henckel, échevin
Claude Adam, échevin

Ville de Differdange

Appel de candidatures

L'administration communale de Differdange invite toute personne intéressée de proposer ses services pour le poste de

chargé(e) de mission à la condition féminine (à mi-temps)

de faire parvenir sa demande, avec pièces à l'appui, au collège échevinal.

Conditions d'études:

Etre détenteur soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques division de la formation administrative, soit d'un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le Ministère de l'Education nationale, et disposant en outre d'au moins trois années d'études postsecondaires, de préférence dans le domaine social ou éducatif.

Pièces à joindre à la demande:

- 1) un extrait de l'acte de naissance
- 2) un certificat de nationalité
- 3) un extrait récent du casier judiciaire
- 4) un certificat établi par un médecin certifiant que le candidat est apte à exercer la fonction brigüée
- 5) une copie certifiée conforme des diplômes et certificats d'études
- 6) une brève notice biographique

La demande avec pièces à l'appui devra parvenir au collège échevinal pour le 11 novembre 2002 au plus tard.

Differdange, le 10 octobre 2002
Cl. Meisch, bourgmestre
T. Ulveling, échevin
J. Logelin, échevin
P. Rion, échevin